

32 Nombre de charges enseignantes de l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire

De 1994-1995 à 2009-2010, la population enseignante, exprimée en équivalents temps-plein, a augmenté de 7 % dans l'enseignement fondamental ordinaire et a chuté de 7 % dans l'enseignement secondaire ordinaire.

Le décret du 20 juillet 2005 portant sur l'amélioration de l'encadrement maternel et primaire apporte ses effets positifs sur l'encadrement dans la mesure où le ratio « élèves/enseignant » a diminué ces cinq dernières années dans tous les réseaux.

La population étudiée concerne les enseignants dénombrés en « équivalents temps-plein »¹ (ETP), prestés ou non, rémunérés par la Communauté française². Les personnes ayant opté pour un départ anticipé à la retraite³ ont été exclues des statistiques.

Les figures 32.1 et 32.3 présentent l'évolution des effectifs enseignants (ETP) par réseau, pour chaque niveau d'enseignement. À titre indicatif, cette évolution est mise en parallèle avec celle des élèves (figures 32.2 et 32.4). Le rapport « élèves/enseignant (ETP) » proposé ci-dessous ne représente pas le nombre moyen d'élèves par classe. D'abord, l'horaire d'un élève nécessite plus d'un équivalent temps-plein d'enseignant (cette différence d'horaire pouvant sensiblement varier selon le niveau et la forme). Ensuite, la détermination du nombre d'équivalents temps-plein n'est pas issue d'une relation linéaire construite à partir du nombre d'élèves (attributions par palier), ce qui implique des situations assez différentes d'une structure à l'autre. Enfin, une moyenne par niveau d'enseignement peut masquer une grande variabilité de cas de figure.

Pour l'enseignement fondamental ordinaire, la figure 32.1 montre l'évolution du nombre d'enseignants (ETP) recensés par réseau, de 1994-1995 à 2009-2010. Tous réseaux confondus, ce nombre a augmenté de 7 %, passant de 31 040 à 33 098 ETP. En revanche, sur cette période, le réseau de la Communauté française a connu une décroissance importante (-20 %) de son personnel enseignant. Ces mêmes effectifs ont augmenté assez légèrement dans le libre (+ 3 %) et plus significativement dans l'officiel communal et provincial (+ 15 %). Pour ce niveau d'enseignement, la figure 32.2 met en regard l'évolution des enseignants (ETP) et celle des élèves, de 1994-1995 à 2009-2010. Elle fait logiquement apparaître un rapport constant entre les deux populations, l'encadrement étant réglementé sur base du nombre d'élèves présents dans le système. Ce rapport s'élève à environ 15 élèves par enseignant (ETP) dans le réseau libre et à environ 14 élèves dans les autres réseaux. Cette différence provient du fait que les charges comprennent celles que génèrent les professeurs de cours philosophiques. Dans le libre confessionnel, les deux périodes hebdomadaires de religion sont assurées par un enseignant, dans l'officiel, elles sont assurées par autant d'enseignants qu'il y a de cours philosophiques demandés par les parents. Par conséquent, six cours philosophiques potentiels peuvent engendrer la présence de six

enseignants en parallèle, ce qui a un impact sur le ratio élèves/enseignants. Depuis 2005-2006, une réduction continue du ratio « élèves/enseignant (ETP) » peut être observée, passant de 15,2 en 2004-2005 à 14,4 en 2009-2010, soit une réduction de 5 % en 5 ans. Celle-ci reflète un accroissement du nombre d' « équivalents temps-plein » (+7 %) pour un accroissement de la population scolaire plus modéré (+2 %) et trouve certainement son explication dans le décret du 20/07/2005 portant sur l'amélioration de l'encadrement maternel et primaire.

La figure 32.3 présente l'évolution du nombre d'enseignants (ETP) de l'enseignement secondaire ordinaire par réseau, de 1994-1995 à 2009-2010. Après les baisses importantes du nombre d'enseignants (de 40 229 à 34 821 ETP) enregistrées jusqu'en 1999-2000, on observe une croissance annuelle régulière dans les réseaux libre et officiel subventionnés (respectivement + 10 % et + 8 % de 1999-2000 à 2009-2010). Dans le réseau de la Communauté française, la croissance ne s'est observée qu'entre 2000-2001 et 2003-2004 pour revenir en 2009-2010 au niveau de 2000-2001.

La figure 32.4 compare l'évolution du nombre d'enseignants (ETP) à celle du nombre d'élèves de l'enseignement secondaire par réseau, de 1994-1995 à 2009-2010. Contrairement aux années antérieures, les cinq dernières années sont marquées par une diminution sensible du ratio « élève/enseignant (ETP) », passant de 9,8 à 9,4 (- 4 %) et reflétant un accroissement du personnel (+ 2 %) conjointement à une diminution de la population scolaire (- 2 %). Dans le réseau de la Communauté française, contrairement aux autres réseaux, une décroissance de 2,8 % en « équivalents temps-plein » accompagne une diminution de 7,5 % de la population scolaire. Aussi, le ratio « élève/enseignant (ETP) » diminue de 5 %, passant de 9,7 à 9,2. En 2009-2010, ce ratio se situe aux environs de 8 dans l'officiel subventionné, de 9 en Communauté française et de 10 dans le libre. La comparaison de ces ratios tient compte ici aussi du poids relatif des charges des professeurs des cours philosophiques par réseau. En outre, l'enseignement officiel subventionné accueille une part d'élèves plus importante dans les sections qualifiantes (25,6 % alors que ce réseau rassemble 14,6 % des élèves de l'enseignement secondaire en 2009-2010⁴) qui bénéficient d'un taux d'encadrement plus favorable.

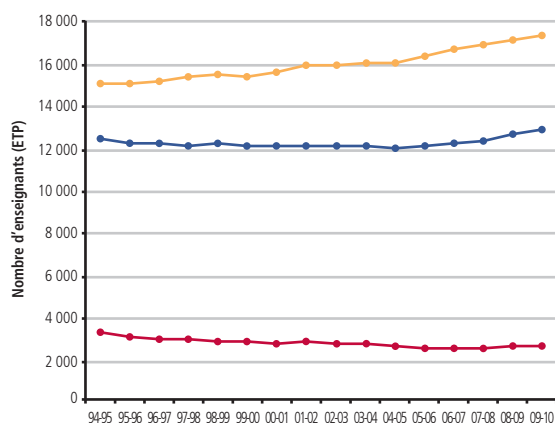
1 Un « équivalent temps-plein » représente l'unité de mesure d'une charge budgétaire.

2 Le nombre d'enseignants « équivalents temps-plein » correspond au nombre de charges « équivalents temps-plein » rémunérées par la Communauté française au 15 janvier de l'année scolaire. Il concerne non seulement les enseignants en poste mais également ceux qui sont détachés, en mission, en congé de maternité, etc. ; soit 2 % des enseignants hors DPPR.

3 Ces mesures de fin de carrière sont des mises en disponibilité volontaires pour départ précédant la pension de retraite telles que le permettent les mesures des articles 7 à 10 de l'Arrêté Royal du 31 mars 1984.

4 Voir l'indicateur 34 - Population scolaire, par réseau, dans l'enseignement fondamental et secondaire en 2009-2010.

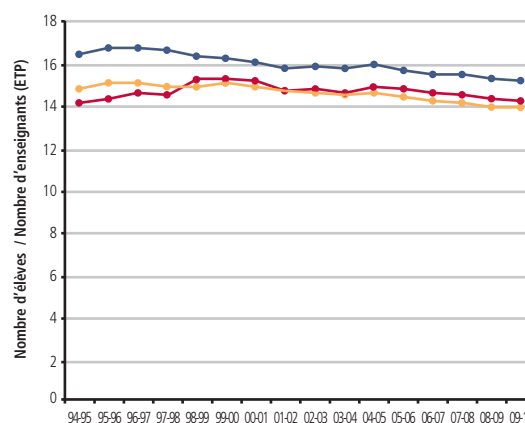
32.1 Évolution du personnel enseignant (ETP) de l'enseignement fondamental ordinaire par réseau Années 1994-1995 à 2009-2010



En 2009-2010, le nombre d'équivalents temps-plein du personnel enseignant s'élève à 2 745 dans le réseau de la Communauté française, 17 424 dans le réseau officiel subventionné « communal et provincial » et 12 930 dans le réseau libre subventionné.

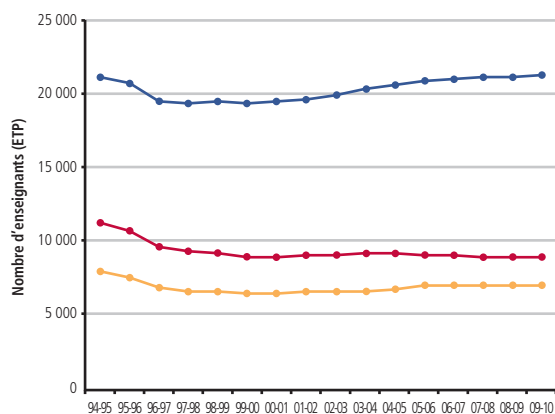
■ Communauté française ■ Libre ■ Officiel subventionné

32.2 Évolution du ratio « élèves/enseignants (ETP) » de l'enseignement fondamental ordinaire par réseau Années 1994-1995 à 2009-2010



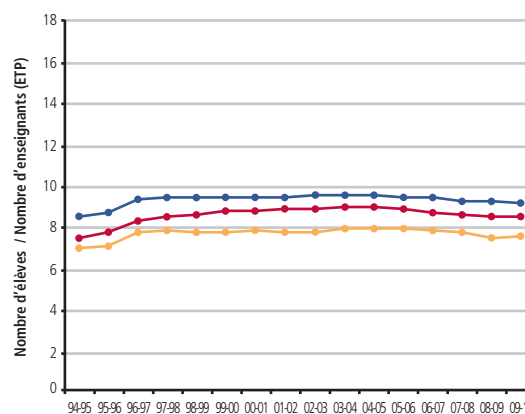
En 2009-2010, le ratio « élève/enseignants (ETP) » s'élève à 14,2 dans le réseau de la Communauté française, 13,9 dans le réseau officiel subventionné « communal et provincial » et 15,2 dans le réseau libre subventionné.

32.3 Évolution du personnel enseignant (ETP) de l'enseignement secondaire ordinaire par réseau Années 1994-1995 à 2009-2010



En 2009-2010, le nombre d'équivalents temps-plein du personnel enseignant s'élève à 8 943 dans le réseau de la Communauté française, 6 947 dans le réseau officiel subventionné « communal et provincial » et 21 323 dans le réseau libre subventionné.

32.4 Évolution du ratio « élèves/enseignants (ETP) » de l'enseignement secondaire ordinaire par réseau Années 1994-1995 à 2009-2010



En 2009-2010, le ratio « élèves/enseignants (ETP) » s'élève à 9,2 dans le réseau de la Communauté française, 8,2 dans le réseau officiel subventionné « communal et provincial » et 9,9 dans le réseau libre subventionné.